



# SEMEA

Syndicat mixte des bassins  
versants de la rivière Ecole, du ru de la  
Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

**L'eau**  
notre  
**meilleure**  
alliée par  
**Nature** ♪



# Les missions du SEMEA

Le Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents ( **SEMEA** ) a pour missions **la préservation de la qualité et la disponibilité de la ressource en eau ainsi que la maîtrise des risques inondations.**



## PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Ces objectifs sont étroitement liés et **répondent à la compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il œuvre à la préservation et la restauration des rivières, rus, fossés, marais, mares, prairies humides, forêts alluviales, etc. qui épurent l'eau, rechargent les nappes souterraines et limitent naturellement les crues.



## PREVENTION DES INONDATIONS

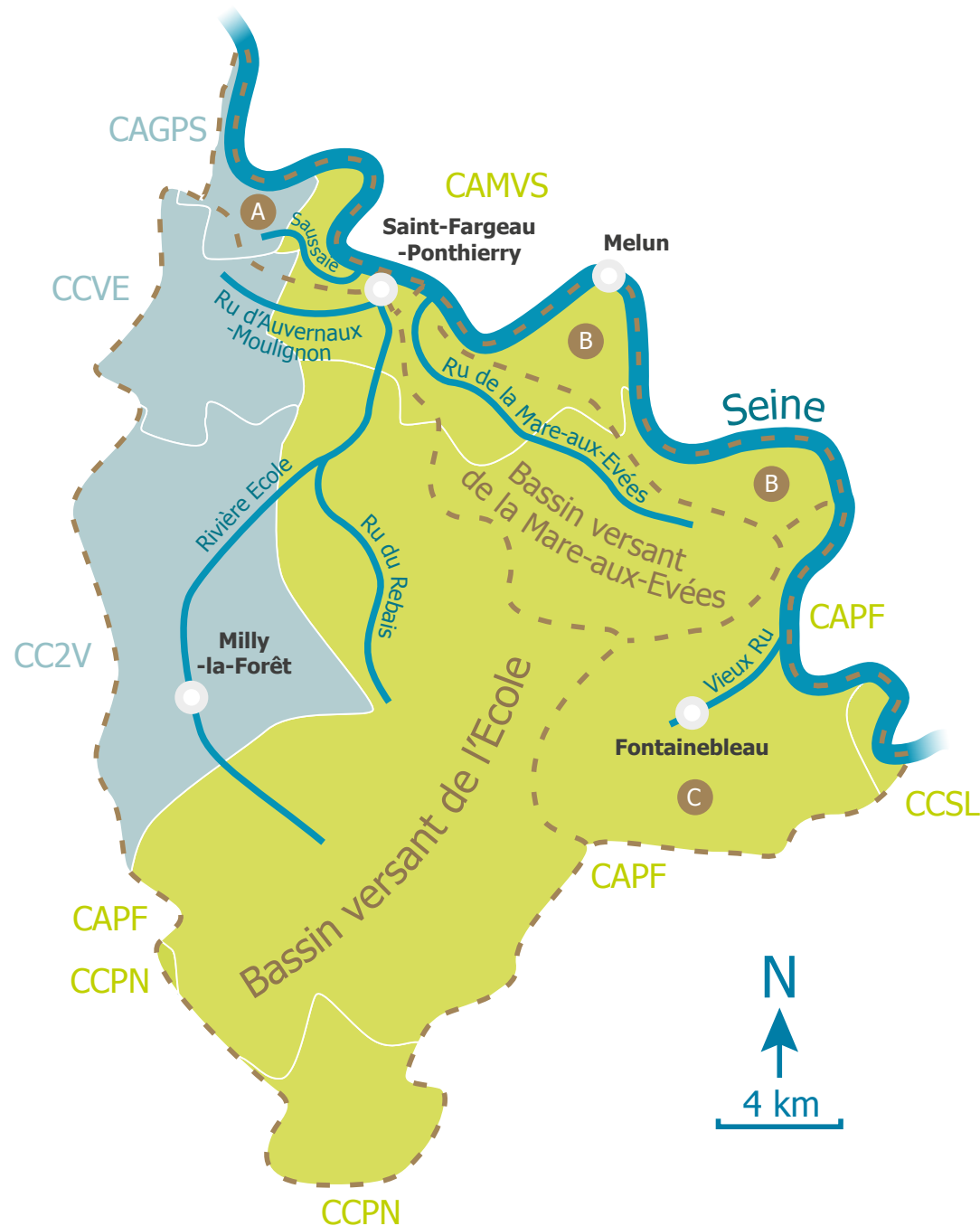
Ainsi, le **SEMEA** effectue des travaux d'aménagement et de restauration comme ceux réalisés à l'automne 2019 sur la rivière École, dans la traversée du parc de la mairie de Pringy. Il mène également un entretien préventif et sélectif de la végétation des cours d'eau et des zones humides pour limiter les inondations tout en favorisant la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.



La restauration de la rivière dans le parc de la mairie constitue la première pierre d'une démarche ambitieuse que le **SEMEA** souhaite mener dans l'ensemble du bassin versant de l'École.

Sècheresse chroniques, orages violents, inondations de plus en plus fréquentes et intenses sont les conséquences directes du changement climatique auxquelles s'ajoutent les effets des altérations anthropiques.

La restauration des milieux aquatiques et humides permettra à notre territoire de s'adapter à ces bouleversements, en faisant de **l'eau notre meilleure alliée.**



- Réseau hydrographique**
- Limites des bassins versants**
- Bassins versants des petits affluents de rive gauche de la Seine**
  - A** Bassin versant de la Seine et du ru de Balory
  - B** Bassin versant de la Seine à Melun
  - C** Bassin versant de la Seine à Fontainebleau
- Département de Seine-et-Marne**
  - CAMVS** : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
  - CAPF** : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
  - CCPN** : Communauté de Communes du Pays de Nemours
  - CCSL** : Communauté de Communes Seine et Loing
- Département de l'Essonne**
  - CAGPS** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
  - CC2V** : Communauté de Communes des Deux Vallées
  - CCVE** : Communauté de Communes du Val d'Essonne

**585 KM<sup>2</sup>**  
SUPERFICIE DES BASSINS VERSANTS

**210 KM**  
LONGUEUR DES RÉSEAUX HYDROGRAPHIQUES

**130000 H.**  
POPULATION VIVANT DANS LES BASSINS VERSANTS





20, boulevard du Maréchal Lyautey  
91490 Milly-la-Forêt

**01 64 98 23 26**  
[contact@le-semea.fr](mailto:contact@le-semea.fr)

